

MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE 4 DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE LITTORAL BÂTI DU GOLFE DU MORBIHAN

L'an deux mille vingt, le **mardi 30 mars à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 23 mars 2021 s'est réuni à la salle du Conseil –Mairie de SÉNÉ sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaients présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Paul BARRET	
Mme Nathalie COURTRAI	
M. André CROCQ	
M. Gilles DUFEIGNEUX	

Procuration :

Mme Anne GALLO donne procuration à Mme Sylvie SCULO
M. André CROCQ donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIR
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. David LAPPARTIENT

Etaients également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice) (en visioconférence)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer et Littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE 4 DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE LITTORAL BÂTI DU GOLFE DU MORBIHAN

VU la délibération n°2018-37 du 24 octobre 2018 réorientant le projet de recherche-action Périclès et les subventions de l'Europe associées et décidant de solliciter la contribution financière de la Région ;

VU la délibération n°2020-8 du 21 février 2020 adoptant la poursuite du recensement du patrimoine bâti littoral pour une 4^{ème} phase sur les communes de Theix-Noyal et Surzur ;

VU la crise sanitaire internationale ayant perturbé le déroulé de l'ensemble des projets du Parc et conduit au report des sessions de recensement sur site, de consultations de documents conservés des établissements fermés, de l'organisation de réunions et manifestations publiques ;

Le déroulé de la phase 4 de recensement a pu être ajusté pour répondre au mieux aux contraintes sanitaires et à ses attendus de recherche et d'animation portant sa réalisation du 1^{er} mai 2020 au 30 octobre 2021, soit 18 mois.

Dépenses			Recettes		
	€ TTC			€ TTC	
Frais généraux	87 250		Subventions	51 250	
Traitement inventaire	75 600	81%	Europe	36 250	39%
Coordination et encadrement	6 500	7%	Région Bretagne	15 000	16%
Géomatique	4 150	4%			
Frais de mission	1000	1%			
Frais de production, de communication et de diffusion	5 000		Recettes générées par le projet		
Communication et impressions	1 500	2%			
Prestations de valorisation	3 500	4%			
Frais divers directement liés aux activités du projet	1 100		Autofinancement, mécénat, bénévolat, etc.		
Fournitures et équipement	300	0%	Autofinancement	42 100	45%
Réception	800				
Total	93 350		Total	93 350	

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement mis à jour ci-dessus.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT